



**1 conducteur sur 3 a un défaut visuel, non ou mal corrigé.**

## CE QUE JE DOIS SAVOIR



L'œil est un organe complexe, il peut être altéré par différents phénomènes :

- Age du conducteur,
- Certaines maladies,
- Environnement (sensibilité au soleil).

Si votre vue est corrigée à l'aide de lentilles de contact, laissez une paire de lunettes de secours dans la voiture.

Il paraît évident qu'une bonne vision de loin est indispensable pour la conduite, avoir une bonne vision de près est tout aussi important, ne serait-ce que pour voir son tableau de bord et les multiples cadrans et afficheurs.

Le champ visuel se rétrécit à mesure que la vitesse augmente.



## LES EFFETS SUR LA CONDUITE



**90% des gestes nécessaires à la conduite dépendent de la vision.**

## CONSEILS DU DR CONDUITE



- Anticipez en portant le regard au loin
- Regardez sur les côtés tout en surveillant ce qui se passe devant
- Faites contrôler régulièrement votre acuité visuelle et consultez rapidement votre médecin en cas de baisse de votre vision ou de gêne lors de la conduite de votre véhicule**
- Vérifier régulièrement votre voiture :**
  - Nettoyez votre pare-brise, vitres, à l'intérieur et à l'extérieur
  - Nettoyez et réglez les rétroviseurs
  - Changez vos balais d'essuie-glace usagés et vérifiez le niveau de liquide du lave-glace et son fonctionnement
  - Nettoyez vos phares et pensez à les faire régler
  - Ayez toujours une boîte d'ampoules de secours dans le véhicule ainsi qu'une raclette et un chiffon.

**Pour voir et être vu = un bon réflexe les feux de croisement !**



## CONDUITE NOCTURNE

### 👉 La nuit provoque :

- une baisse de la vision de loin ;
- une baisse de la vision des couleurs et des contrastes ;
- la sensibilité et le temps de récupération est accru après un éblouissement.

👉 N'utilisez pas les feux de route si vous croisez ou suivez une voiture.

👉 Adaptez votre vitesse et respectez les distances de sécurité.

👉 Dirigez votre regard sur le côté droit de la chaussée en cas d'éblouissement.

👉 Ayez une lampe torche en état de marche dans le véhicule. (lampe de poche à dynamo)



## SANCTIONS



### 👉 **Maintien des feux de route avec véhicule en face :**

- Amende forfaitaire 135 euros
- Retrait 1 point

### 👉 **Usage intempestif des feux de brouillard :**

- Amende forfaitaire 135 euros

Pour tout complément d'information, merci de nous contacter par mail : [ficheprevention@asmis.net](mailto:ficheprevention@asmis.net)

ASMIS - 77 rue Debaussaux - CS 60132 - 80001 AMIENS CEDEX 1 - [www.asmis.net](http://www.asmis.net)

© ASMIS - Toute reproduction interdite